



Montfermeil

SPÉCIAL COVID-19 | N° 5 | 15 MAI 2020

LES MARCHÉS EN PLEIN AIR VOUS ATTENDENT !

Vos commerçants des marchés des Coudreaux et de Franceville vous attendent ! Toutes les mesures ont été prises pour garantir au maximum votre sécurité : distanciation sociale, gel hydroalcoolique, sens de circulation et régulation des entrées et sorties de marchés. Retrouvez vite vos commerçants !

MARCHÉ DES COUDREAUX

📍 angle de l'avenue des Sciences et de l'avenue Arago

📅 tous les vendredis et dimanches

🕒 8 h - 13 h

MARCHÉ DE FRANCEVILLE

📍 place des Marguerites

📅 tous les samedis

🕒 8 h - 13 h

MÉDIATHÈQUE ET LUDOTHÈQUE FERMÉES EMPRUNTS PROLONGÉS

Tous les emprunts de jeux et d'ouvrages effectués auprès de la médiathèque ou de la ludothèque sont prolongés.

LA SORTIE DU CONFINEMENT PAS À PAS

• Les commerces retrouvent leurs clients

En dehors des bars, cafés et restaurants, tous les commerces montfermeillois, enseignes de proximité, salons de coiffure, barbiers, instituts de beauté, magasins de vêtements, etc. ont réouvert leurs portes. Commerçants et clients doivent observer les gestes-barrières. Du gel hydroalcoolique est à l'entrée de chaque magasin.

• Réouverture des déchetteries

Accès sur rendez-vous exclusivement. Depuis lundi 11 mai 2020, les déchetteries du SIETREM sont rouvertes et accessibles sur rendez-vous une fois par semaine. Réservez votre créneau sur sietrem.fr.

• Organismes d'accompagnement pour l'emploi

La Mission Locale pour l'Emploi (MLE) et du Développement Emploi Formation et Insertion (DEFI). Le mercredi 13 mai les équipements de l'Établissement public territorial Grand Paris Grand Est ont rouvert leurs portes : retrouvez-les de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h au 4 bis, allée Romain-Rolland - Tél . 01 41 70 32 80.

• Transports en commun

Attestation obligatoire aux heures de pointe. L'accès aux transports en commun aux heures de pointe est réservé aux personnes munies d'une attestation de leur employeur ou pour motif impérieux. Port du masque et distanciation sociale à respecter autant que possible.

• Des balades en forêt de Bondy à nouveau possibles

L'ONF appelle à la prudence. La faune, devenue beaucoup moins farouche, est plus sensible à la suite du confinement. Les chiens doivent être tenus en laisse.

Mon guichet unique

Le Guichet unique vous accueille **aux horaires d'ouverture**

Lundi, mercredi, jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 45 - 17 h 15

Mardi : 8 h 30 - 12 h et fermé l'après-midi

Vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 45 - 16 h 45

Samedi : 8 h 45 - 11 h 45

Les activités sportives et culturelles sont toujours suspendues.

PRIVILÉGIEZ LA PRISE DE RENDEZ-VOUS AU 01 41 70 70 70

Les gestes barrières à adopter



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Respecter 1 mètre de distance avec les autres personnes

L'ÉCOLE A REPRIS JEUDI 14 MAI DANS LA SÉRÉNITÉ

• Écoles réaménagées

Les services de la Ville ont travaillé sans relâche afin que tout soit prêt pour la reprise de l'école. Distanciation sociale entre les tables, sens de circulation, aménagement des classes et de la cour de récréation, mise à disposition de gel hydroalcoolique, la Municipalité respecte à la lettre le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale. Ainsi, c'est dans un climat de confiance que la reprise de l'école s'est effectuée à Montfermeil. Avec près de **60 % d'enseignants qui ont retrouvé le chemin de l'école** depuis lundi, ce



plus fort taux de mobilisation des équipes de l'Éducation Nationale en Seine-Saint-Denis est le **fruit d'une étroite collaboration dans la mise en place du protocole sanitaire** entre l'Inspection de l'Éducation Nationale et la Ville.

• Écoles visitées, parents rassurés

Les représentants des parents d'élèves ont été conviés à une visite dans leur école respective la veille de la reprise du jeudi 14 mai. Avant d'effectuer la visite, le directeur général adjoint en charge des Politiques éducatives de la Ville a expliqué en détails aux parents d'élèves élus les actions mises en œuvre dans les écoles :



« Comme vous le verrez, le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale a été respecté à la lettre [...]. Et concernant la désinfection des locaux, **la Ville l'a renforcée par des nettoyages supplémentaires.** » En effet, afin d'offrir un cadre de vie le plus sain possible, un agent supplémentaire par école élémentaire ainsi qu'un agent supplémentaire et un ATSEM (Agent Territorial Spécialisé École Maternelle) par école maternelle **ont été spécifiquement chargés de nettoyer régulièrement tout au long de la journée** - de l'accueil du matin à la fin de la garderie le soir - **les sanitaires et tous les points de contact comme les poignées de portes et les interrupteurs ainsi que les tables et les chaises.** Pendant la pause méridienne, les mêmes gestes seront effectués entre chaque service.

• Toilettes réaménagées

Lors de la visite des écoles, les parents d'élèves ont pu constater que les toilettes ont été réaménagées : **un distributeur de serviettes en papier à usage unique a été installé, un urinoir sur deux a été condamné ainsi qu'un robinet sur deux des lavabos communs des toilettes** afin de respecter la distanciation réglementaire.

• Distanciation sociale

Marquage au sol. Concernant la circulation et la distanciation sociale, des repères au sol ont été matérialisés. Dans les classes, les emplacements d'élèves ont été installés afin de respecter les espaces réglementaires. « **Les enfants seront conduits dès leur arrivée pour**



un lavage des mains avant l'entrée en classe »

a expliqué une directrice d'école. Pour travailler, les élèves ne devront utiliser que leur matériel et ce qui leur sera donné de façon individuelle, a-t-elle encore précisé.

Le jeudi 14 mai, les élèves avaient le sourire.

KIT D'URGENCE ET SALLE D'ISOLEMENT

> Dans chaque école, **une salle a été réservée pour les isolements potentiels d'élèves.** Un kit comprenant un thermomètre, une blouse, des masques, une visière, de l'essuie-tout et du gel hydroalcoolique a été alloué pour équiper cette salle. À ces dotations, s'ajoutent d'autres flacons de gel hydroalcoolique et des rouleaux d'essuie-tout, mis à disposition dans les classes.



Retrouvez le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale sur ville-montfermeil.fr



LES PETITS RETROUVENT LEURS MULTI-ACCUEILS

• Les multi-accueils La Source et Les Lucioles réorganisés

Les locaux ont été aménagés afin que les parents puissent à nouveau déposer leurs enfants. Les enfants sont accueillis en petits groupes. Là encore, toutes les précautions ont été prises.



Retrouvez le protocole sanitaire inhérent à la Petite Enfance sur ville-montfermeil.fr



	du 11 mai au 1 ^{er} juin	après le 2 juin
VIE SOCIALE ET ACTIVITÉS		
• Médiathèque, ludothèque, activités culturelles	☒	☑
• Forêt de Bondy	☑	☑
• Parcs et jardins	☒	☑
• Salles de sport, salles des fêtes et polyvalentes	☒	à définir
• Accueils de loisirs sans hébergement (liés à la réouverture progressive des écoles)	Se renseigner : ouvert selon structures aux ayants droit, puis selon disponibilité	à définir
• Mariages et cérémonies	☒ Reportés sauf urgences	à définir
• Lieux de cultes	☒	à définir
• Cérémonies funéraires ≥ 20 personnes	☑	☑
• Cimetières	☑	☑
• Rassemblements ≥ 10 personnes	☒	à définir
TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS		
• Déplacements dans l'espace public	☑ Respect des gestes-barrières et des mesures de distanciation	☑
• Transports en commun urbain (port du masque obligatoire)	☑ Offre maximale en heures de pointe Réservés aux déplacements domicile-travail scolaires et rendez-vous médicaux	☑
• Transports inter-régionaux (port du masque obligatoire)	☒ Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux	à définir
• Avions	☒ Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux	à définir
• Taxis / VTC (port du masque obligatoire en l'absence de protection chauffeur/passagers)	☑ Limitation du nombre de passagers	☑
• Longue distance (> 100 km en cas de sortie du département de résidence)	☒ Réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux (attestation)	à définir
ÉCOLES ET CRÈCHES		
• Crèches (port du masque obligatoire pour les personnels)	☑ 8 à 10 enfants par groupe	à définir
• Maternelles	8 à 10 enfants par groupe	☑
• Élémentaires	10 à 15 enfants par groupe	☑
• Collèges	☒	à définir
SPORTS		
• Sport individuel à l'extérieur	☑ sous réserve du respect des règles de distanciation sociale	☑
• Sport individuel à l'intérieur (gymnase, piscine)	☒	☒
• Sports collectifs et de contact	☒	☒
COMMERCES		
• Commerces (hors marchés en plein air, bars, restaurants, etc.)	☑ Respect des gestes-barrières et des mesures de distanciation	☑
• Marchés en plein air de Franceville et des Coudreaux	☑ Respect des gestes-barrières et des mesures de distanciation	☑
• Coiffeurs, instituts de beauté	☑ sous réserve du respect des guides sanitaires	☑
• Bars, cafés, restaurants	☒	☒